

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 08/07/2025 - 7847 - 2017 B 01318 - 822 368 379 - PUB SERVON

Bilan actif

		31/12/2024		31/12/2023	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				14 500
	Fonds commercial				68 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				11 739
	Autres immobilisations corporelles				481 484
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	140 000		140 000	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF CIRCULANT	Prêts				
	Autres immobilisations financières	19 013		19 013	18 100
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	159 013		159 013	593 823
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				18 807
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	30 004		30 004	58 037
	Autres créances	1 384 030		1 384 030	135 000
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	42 269		42 269	39 683
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	21 725		21 725	25 678
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 478 028		1 478 028	277 205
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 637 041		1 637 041	871 028

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
AUTRES F.P.	Report à nouveau	-39 875	-96 718
	Résultat de l'exercice	359 880	56 843
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	520 005	160 125
PROV.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	147 790	274 258
	Emprunts et dettes financières diverses	284	2 176
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	617 393	232 254
	Dettes fiscales et sociales	65 548	143 059
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	286 020	59 156
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		1 117 036	710 903
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		1 637 041	871 028

Bilan détaillé — Actif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (II)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCÉDÉS, DROITS ET VALE...		14 500	-14 500	-100
20500000000 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, M...		14 500	-14 500	-100
FONDS COMMERCIAL		68 000	-68 000	-100
20600000000 - DROIT AU BAIL		68 000	-68 000	-100
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		11 739	-11 739	-100
21540000000 - MATÉRIELS INDUSTRIELS		1 705	-1 705	-100
21540001000 - MATERIEL CUISINE		54 715	-54 715	-100
28154000000 - AMORT MATÉRIEL INDUSTRIEL		-812	812	+100
28154001000 - AMORT MATERIEL CUISINE		-43 869	43 869	+100
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		481 484	-481 484	-100
21810000000 - INSTALLATIONS GENERALES		916 619	-916 619	-100
21830000000 - MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL INFORMATIQUE		39 540	-39 540	-100
21840001000 - MOBILIER DE TERRASSE		49 327	-49 327	-100
21840002000 - MOBILIER RESTAURANT		26 198	-26 198	-100
28181000000 - AMORT INSTALLATIONS GENERALES		-449 335	449 335	+100
28183000000 - AMORT MAT BUREAU & INFORMATIQ.		-37 682	37 682	+100
28184001000 - AMORT MOBILIER DE TERRASSE		-43 743	43 743	+100
28184002000 - AMORT MOBILIER RESTAURANT		-19 439	19 439	+100
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
PARTICIPATIONS	140 000		140 000	
26110010000 - PARTS PUB PINCEVENT	140 000		140 000	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	19 013	18 100	914	+5
27500000000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉS	19 013	18 100	914	+5
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	159 013	593 823	-434 810	-73
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		18 807	-18 807	-100
31000000000 - STOCK DE NOURRITURES		8 413	-8 413	-100
31000001000 - STOCK DE LIQUIDES		9 001	-9 001	-100
32600000000 - EMBALLAGES		1 393	-1 393	-100
CRÉANCES				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	30 004	58 037	-28 033	-48
41100000000 - CLIENTS	30 004	30 004		
41600000000 - CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX		28 033	-28 033	-100
AUTRES CRÉANCES	1 384 030	135 000	1 249 030	+925
40100000000 - FOURNISSEURS		65 652	-65 652	-100
40960000000 - FOURNISSEURS - CRÉANCES POUR EMBALLAGES ET MATÉRIE...		994	-994	-100
40980000000 - RABAIS, REMISES, RISTOURNES À OBTENIR ET AUTRES AVOIRS ...		35 258	-35 258	-100
42100000000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES		1 522	-1 522	-100
42500000000 - PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES		600	-600	-100

44562000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR IMMOBILISATIONS	261	348	-88	-25
44564000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR ENCAISSEMENTS	10 155		10 155	
44566000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	53 113	14 533	38 580	+265
44586000000 - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SURFACTURES NON PARV...	1 178	1 929	-751	-39
46700005000 - PJB NOISY LE GRAND	5 345	5 345		
46700010000 - PJB CESSON	8 391		8 391	
46700012000 - PATTORIA SERVON	6 191	6 191		
46700014000 - CREDIT VENDEUR AB SERVON	200 000		200 000	
46700015000 - DYCYS		809	-809	-100
46700017000 - PJB BEAUVAIS	1 675	1 675		
46700018000 - SERVICES BY SCYD	5 180	144	5 037	+4k
46710000000 - SEQUESTRE AARPI NMCG	1 092 541		1 092 541	
DISPONIBILITÉS				
DISPONIBILITÉS	42 269	39 683	2 586	+7
51100000000 - VALEURS À L'ENCAISSEMENT		20 680	-20 680	-100
51120000000 - CHÈQUES À ENCAISSER	340		340	
51130000000 - REMISES CB	3 591		3 591	
51143000000 - TICKETS RESTAURANT	2 909		2 909	
51160000000 - AMEX	48		48	
51170000000 - ANCV	1 410		1 410	
51180000000 - UBER EATS	216		216	
51210010000 - LCL - LCL	21 318	330	20 988	+6k
51210020000 - CIC - CIC	7 805	17 627	-9 822	-56
53100000000 - CAISSE SIÈGE SOCIAL	4 631	1 046	3 586	+343
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	21 725	25 678	-3 953	-15
48600000000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	21 725	25 678	-3 953	-15
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 478 028	277 205	1 200 822	+433
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (IV)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 637 041	871 028	766 013	+88

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL	200 000	200 000		
10130000000 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VERSÉ	200 000	200 000		
REPORT À NOUVEAU				
REPORT À NOUVEAU	-39 875	-96 718	56 843	+59
11900000000 - REPORT À NOUVEAU - SOLDE DÉBITEUR	-39 875	-96 718	56 843	+59
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	359 880	56 843	303 036	+533
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	520 005	160 125	359 880	+225
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
PROVISIONS (II)				
DETTES				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	147 790	274 258	-126 468	-46
16400001000 - EMPRUNT CIC 1426 K€		115 841	-115 841	-100
16400002000 - EMPRUNT PGE 270 K €	90 841	158 418	-67 577	-43
16400003000 - DEFAC TO - PRET	28 076		28 076	
16400004000 - FACTOFRANCE - PRET	25 459		25 459	
51210060000 - CIC - C/C CONTRAT PRO GLOBAL PUB SERVON	3 414		3 414	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	284	2 176	-1 892	-87
16880000000 - INTÉRÊTS COURUS	284		284	
45500000100 - ASSOCIES C/C - INTÉRÊTS COURUS		2 176	-2 176	-100
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	617 393	232 254	385 139	+166
40100000000 - FOURNISSEURS	610 328	214 402	395 926	+185
40810000000 - FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	7 065	17 852	-10 787	-60
DETTES FISCALES ET SOCIALES	65 548	143 059	-77 511	-54
42100000000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	36 270		36 270	
42100000100 - REMUNERATIONS DUES		36 767	-36 767	-100
42700000000 - PERSONNEL - OPPOSITIONS	2 536	1 350	1 186	+88
42820000000 - DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS À PAYER		27 331	-27 331	-100
43100000000 - SÉCURITÉ SOCIALE	9 959	46 803	-36 844	-79
43710000000 - TITRES RESTAURANT		4 125	-4 125	-100
43720000000 - COTISATION AGIRC	3 854		3 854	
43730000000 - PRÉVOYANCE	970	3 153	-2 183	-69
43751000000 - MUTUELLE ALAN	629	748	-119	-16
43820000000 - CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER		5 629	-5 629	-100
43860000000 - AUTRES CHARGES À PAYER		2 960	-2 960	-100
44210000000 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IMPÔT SUR LE REVENU)	2 576	1 557	1 020	+65
44400000000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 555		1 555	
44551000000 - TVA À DÉCAISSER	1 739	12 167	-10 428	-86
44571008000 - TVA COLLECTÉE À 10%	4 165		4 165	
44571009000 - TVA COLLECTÉE À 20%	1 223		1 223	
44710000000 - TAXE D APPRENTISSAGE	41		41	
44720000000 - COTRIBUTION FORMATION CONTINUE	31		31	
44860000000 - CHARGES À PAYER		470	-470	-100
AUTRES DETTES	286 020	59 156	226 865	+384

45100001000 - C.C LG MANAGEMENT	33 124	31 376	1 748	+6
45100002000 - SCYD & CO	252 897	26 809	226 087	+843
46700010000 - PUB CESSON		212	-212	-100
46700019000 - DEBITEUR CREDITEUR DIVERS		758	-758	-100
TOTAL DETTES (III)	1 117 036	710 903	406 133	+57
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	1 637 041	871 028	766 013	+88

Fait à Servon le 30 Juin
2025 certifié conforme
à l'original



PUB SERVON
SAS au capital de 200.000,00 €
ZAC du Noyer aux Perdrix
25 Chemin du Marquis
77170 SERVON
RCS Melun 822 368 379

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 30 juin, à 18 heures.

L'associée unique de la Société PUB SERVON,
SAS au capital de 200.000 €,
Dont le siège social est ZAC du Noyer aux Perdrix, 25 Chemin du Marquis à 77170 SERVON,
Immatriculée au RCS Melun sous le N° 822 368 379,
S'est réunie audit siège, conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts.

L'assemblée est présidée par la société SCYD & CO, en sa qualité de présidente, elle-même représentée par sa présidente la société SCYD FAMILY, elle-même représentée par son gérant Monsieur David AHNINE.

Est présent :

- La Société SCYD & CO, propriétaire des 20.000 actions de la société, numérotées de 1 à 20.000.

Le Président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Monsieur le Président dépose sur le bureau les documents suivants qui sont mis à la disposition de l'Assemblée :

- Les convocations,
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire,
- Le rapport spécial sur les conventions de l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Puis il déclare que le rapport spécial de la gérance, les comptes annuels, ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés en même temps que l'avis de convocation, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date, étant précisé qu'aucun associé n'a usé de la faculté de poser par écrit des questions qui seraient à porter à l'ordre du jour.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que la présente Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation des résultats,
- Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions de l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président met aux voix les résolutions suivantes.



PREMIERE RESOLUTION :

L'associée unique approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat bénéficiaire de 359.880 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 359.880 Euros de la manière suivante :

	Montant en début d'exercice	Montant affecté	Montant après affectation
Réserve légale	0 €	20.000 €	20.000 €
Dividendes	0 €	0 €	0 €
Report à Nouveau	- 39.875 €	39.875 €	0 €
Autres réserves	0 €	300.005 €	300.005 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%		Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
	Ouvrant droit à l'abattement	N'ouvrant pas droit à l'abattement	
31/12/2024	0 €	0 €	0 €
31/12/2023	0 €	0 €	0 €
31/12/2022	0 €	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions de l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'associée unique donne quitus entier à la gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, pour l'accomplissement de sa mission concernant ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



CINQUIÈME RÉOLUTION :

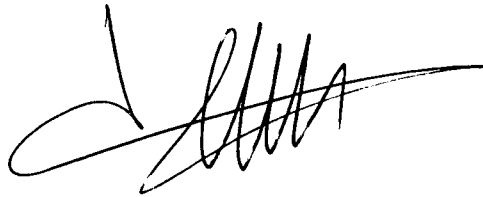
L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18H30 par le Président.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président.

Fait à SERVON, le 30 juin 2025, en deux exemplaires originaux.

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President mentioned in the text.A smaller handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page.